

RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2015

Présences :

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Claude Blier, membre nommé d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absences motivées :

Poste n° 1 vacant.
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand
Renée Vigneault, membre nommé d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand,

1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 11 juin 2015
 - 2.1 Microbrasserie Broue-pub O'Chenaye coop.
 - 2.2 Coopérative de santé
3. Recrutement
4. Correspondance
5. Paiement de factures
6. Programme *AccèsLogis Québec*
7. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien
8. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
9. Panneaux promotionnels de la zone industrielle
10. Date de la prochaine rencontre
11. Varia
12. Fermeture de la session

2015-51 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Richard Jourdain
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les 2 sujets suivants au point 11 (Varia) : 11.1 Légalité de nos politiques, 11.2 Rencontre avec la GRT le 23 septembre 2015.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 11 juin 2015.

2015-52 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyé de Mario Gosselin
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 11 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

Il est convenu que les procès-verbaux du conseil d'administration du CDPE soient envoyés par courrier électronique aux membres du conseil d'administration et qu'une copie papier leur soit remise à la rencontre pendant laquelle ils doivent être adoptés.

2.1 Microbrasserie Broue-pub O'Chenaye coop.

Ce projet ayant été abandonné par les promoteurs, le CDPE a fermé ce dossier.

2.2 Coopérative de santé

Projet en réflexion.

3. Recrutement

Les démarches se poursuivent pour combler le poste vacant au sein du conseil d'administration.

4. Correspondance

Le 9 septembre 2015, le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand nous a accordé une aide financière de 30 000 \$ afin de permettre au CDPE de poursuivre ses activités de promotion industrielle, commerciale et touristique.

Le reste de la correspondance reçue sera traité lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

5. Paiement de factures

2015-53 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Richard Jourdain
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes payables immédiatement :

- facture n° 2015-7 de Michelle Lemay pour le temps consacré au transfert de connaissances à Denise Grenier, ses frais de repas et de déplacement pour un total de 674\$
- facture n° 2015-7.1 de Denise Grenier pour le travail fait au cours des mois de juin et juillet, pour le transfert des connaissances de Michelle Lemay, ainsi que le survol et l'appropriation des différents dossiers, frais de repas et de déplacement, ainsi que l'achat de matériel nécessaire (papier 8.5 x 11 et cartouche d'encre) le tout pour un montant total de 661.65\$
- facture n° 2015-9 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 15 septembre du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, ainsi que l'achat de papier 8.5 x 14, eau, et fourniture de bureau pour un montant total de 514,75\$.
- facture du Manoir du Lac William, pour la location de salle et des appareils audiovisuels, au montant de 321,93\$.
- remboursement à Jean-Paul Marcoux pour le paiement de la facture de l'Imprimerie Commerciale de Thetford Mines pour l'impression des circulaires – invitation à la population pour la rencontre du 17 août, au montant de 232,48\$
- remboursement à Jean-Paul Marcoux pour le paiement de la facture des frais de poste pour la distribution de l'invitation à la population de Saint-Ferdinand et des localités environnantes, au montant de 291.51\$
- paiement du compte de taxe scolaire pour le Motel industriel, pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 au montant de 654.07\$.
- facture #1362 de Faucher Sport Marine inc., pour la réparation d'un ouvre-porte faite par Baril Portes de garage, au montant de 237,13\$.

- facture #20150901 de la Municipalité de Saint-Ferdinand pour l'assurance responsabilité civile et erreurs et omissions pour 2015, au montant de 545\$.
- que le CDPE entérine le paiement de la facture de l'Association du Lac William, datée du 19 juin 2015 pour l'achat d'un bandeau publicitaire dans le guide de la dite association, au montant de 250\$.

Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de ces factures totalisant 4382.52\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 30 juin. Elle précise que 3 chèques étaient toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 11 autres dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

Étant donné le nombre imposant de chèques émis en juin (dossier éoliennes) la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs nous a chargé des Frais d'administration pour un montant de 15\$. Ce montant a donc été facturé à la Municipalité selon une entente prise antérieurement. Remboursement fait le 4 août 2015 par la Municipalité de Saint-Ferdinand.

Elle nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 juillet. Elle précise qu'un chèque était toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 autres dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

Elle nous fait part du solde du compte en date du 31 août 2015. Elle précise qu'un chèque est toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 autres dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

6. Programme AccèsLogis Québec

Retour sur la rencontre d'information à la population le 17 août 2015. 81 personnes y ont assisté. La liste des présences ainsi que le relevé des questions posées ont été envoyés à chaque membre du comité pour information.

À date: 26 personnes ont signé le formulaire d'intérêt. La liste est remise aux membres. Le travail de sollicitation se poursuit afin d'amasser le nombre minimal de 48 signataires.

Une liste a été faite des gens susceptibles d'être intéressés par ce projet et est remise aux membres du comité.

Une demande de proposition d'évaluation environnementale a été envoyée à 2 firmes de consultants en environnement. En attente de développement.

Des demandes de subvention ont été envoyées en août. En attente de développement.

7. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien

Rien à signaler.

8. Révision des politiques (volets 1, 2, 3,4)

Le processus de révision se poursuit.

9. Panneaux promotionnels de la zone industrielle

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CDPE aura lieu le jeudi, 22 octobre 2015, dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

11. Varia

Concernant le point 11.1:légalité de nos politiques, ce point sera discuté avec les représentants municipaux après la tenue du Congrès des municipalités.

Quant au point 11.2: rencontre avec la GRT le 23 septembre 2015, cette rencontre aura pour but de répondre à nos questions, si besoin, concernant le projet Hébergement Saint-Ferdinand.

12. Fermeture de la session

2015-54 Sur proposition de Roger Paquet
Tous les point à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21h30.

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier